

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## Commune de Louvetot

### REVISION SELON DES MODALITES SIMPLIFIEES DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le public est informé qu'il a été décidé par arrêté du Président de la Communauté d'agglomération Caux vallée de Seine en date du 03/08/2017 de procéder à l'enquête publique sur les dispositions du Plan Local d'Urbanisme révisé de la commune de Louvetot.

A cet effet M DEMONCHY Pierre (Ingénieur divisionnaire retraité) a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif de ROUEN.

L'enquête se déroulera à la mairie de Louvetot ainsi qu'au siège de la Communauté d'agglomération Caux Vallée de Seine pendant une durée de 33 jours, du lundi 04 septembre 2017 - 16 h 00 au vendredi 06 octobre 2017 -19 h 00.

Le dossier pourra être consulté sur support papier ou sur support informatique :

En mairie de Louvetot, 980 route du Bourg, 76490 Louvetot.  
Lundi et Vendredi de 17 h 00 à 19 h 00 et Mardi de 14 h 00 à 15 h 00.

Au siège de la Communauté d'agglomération Caux vallée de Seine, Maison de l'intercommunalité, allée du Catillon, BP 70031, 76170 Lillebonne  
Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30

Il pourra aussi être consulté sur le site internet suivant : [www.cauxseine.fr](http://www.cauxseine.fr)

Les personnes qui auraient des observations à formuler sont invitées, soit à les consigner sur un registre d'enquête mis à leur disposition à la mairie ou au siège de la Communauté d'agglomération aux jours et heures susvisés, soit à les adresser au commissaire enquêteur par courrier à la mairie, ou par e-mail à l'adresse suivante :

[Registre.enquetepublique.PLULouvetot@cauxseine.fr](mailto:Registre.enquetepublique.PLULouvetot@cauxseine.fr)

M. DEMONCHY Pierre, commissaire enquêteur, tiendra des permanences en mairie de Louvetot pour recevoir les observations du public aux dates et horaires suivants :

date	horaires
Lundi 4 septembre 2017 (ouverture de l'enquête)	De 16 h 00 à 19 h 00
Mardi 12 septembre 2017	De 14 h 00 à 17 h 00
Samedi 23 septembre 2017	De 9 h 00 à 12 h 00
Vendredi 6 octobre (clôture de l'enquête)	De 16 h 00 à 19 h 00

Le rapport du commissaire enquêteur ainsi que ses conclusions motivées seront tenus à la disposition du public à la mairie de Louvetot et au siège de la communauté d'agglomération, un an après la clôture de l'enquête. Ils seront aussi consultables sur le site internet susmentionné.